

Marché alimentaire St-Eustache les Halles

Désagréable surprise, jeudi dernier, pour les clients qui venaient faire leurs courses au marché à 18h30 : les commerçants étaient tous en train de ranger leurs étals. Explication : alors que le marché est en principe ouvert de 12h30 à 20h, les services du nettoyage exigent que tout soit rangé à 20h, et l'amende pour ceux qui dépassent même de dix minutes cet horaire est de 420 euros. Comment deux services de la Ville de Paris peuvent-ils se contredire ainsi ?

Compte tenu de la configuration des lieux



et de la difficulté pour les camionnettes d'approcher des étals, le rangement commence à partir de 18h30. Or beaucoup d'habitants ne peuvent faire leurs achats avant 18h30, et le créneau

de 18h30 à 19h30 représente d'ailleurs le pic de l'activité du marché.

C'est pourquoi nous demandons que le délai pour le rangement soit repoussé à 20h30, de sorte que le marché puisse se tenir au moins jusqu'à 19h30. Pour diminuer le temps de rangement, les marchands se disent prêts à mieux s'organiser.

Nous avons écrit en ce sens à Mme Cohen-Solal, adjointe du Maire de Paris en charge du commerce, et à M. Contassot, adjoint du Maire de Paris en charge de la propreté.

Les Conseils de Quartier du 1er à la traîne

Alors que la plupart des conseils de quartier de Paris ont adopté depuis longtemps un fonctionnement clair, ceux du 1er viennent seulement de se doter d'une charte, dont il est à craindre

d'ailleurs qu'elle n'améliore guère leur fonctionnement. En particulier, la participation des habitants reste illimitée : tous ceux qui en font la demande sont acceptés, et le Conseil

de quartier (CdQ) des Halles comptait ces derniers temps près de 70 membres. Travailler dans ces conditions est pratiquement impossible, d'autant que les membres des CdQ ne sont astreints à aucune assiduité. De plus, les CdQ du 1er ne possèdent pas de bureau : c'est le maire qui les convoque et fixe l'ordre du jour, et cette année, il n'a réuni le conseil de quartier des Halles que deux fois. La nouvelle charte prévoit que la création d'un bureau sera facultative, ce qui laisse la périodicité des réunions et les ordres du jour à la discrétion du maire.

Lors l'adoption de la charte, l'existence d'un collège des associations a été remise en cause par certains habitants mais aussi par un élu PS et même par certains associatifs, qui laissent entendre que la participation de membres d'associations serait « moins démocratique » que celle de « simples citoyens » ! Le collège d'associations a finalement été maintenu par 18 voix contre 17. Quant au formulaire prévu par la mairie, il n'hésite pas à demander aux candidats du collège

Rencontre avec des jeunes de banlieue

On nous a souvent dit que les riverains « n'étaient pas propriétaires du projet des Halles » et que les usagers franciliens, très présents sur le site, devaient également être consultés. C'est bien notre avis, mais la première concertation officielle n'avait pas prévu grand chose dans ce sens. Nous avons donc pris l'initiative d'une réunion publique le **samedi 28 janvier, de 15h à 18h**, dans



la salle de la Pointe Saint-Eustache, en présence du maire-adjoint de La Courneuve, Eugène-Henri Moré, et de jeunes de Tremblay-en-France. Quatre diaporamas seront présentés : deux sur notre vision du quartier en tant qu'habitants ; deux réalisés par les jeunes de Tremblay et révélant une vision des Halles très différente de la nôtre. La projection sera suivie d'un

débat, puis nous vous ferons part des projets communs sur lesquels nous avons commencé de réfléchir au cours de deux réunions de travail. Pour découvrir votre quartier sous un jour complètement nouveau et mieux comprendre les jeunes de banlieue, venez nombreux !

« habitants » de préciser s'ils font ou non partie d'une association. Il semble que les élus du 1er préfèrent se trouver face à des habitants inorganisés que face à des associations qui disposent d'informations, de mémoire et de capacité de mobilisation...

Nous déplorons enfin le refus, notamment par l' élu PS du 1er, d'organiser la désignation des 2 représentants des conseils de quartier au Comité Permanent de Concertation du projet des Halles (CPC), alors que la charte du CPC l'exige. A défaut, c'est l'ensemble des membres des deux conseils qui ont été convoqués à la prochaine réunion, soit 94 personnes ! On voudrait saboter le CPC et faire la preuve que « la démocratie participative, ça ne marche pas », qu'on ne s'y prendrait pas autrement... Nous avons adressé une lettre de protestation à M. Legaret, maire du 1er, et à M. Caffet, adjoint du Maire de Paris chargé de l'urbanisme. Le cabinet de M. Caffet s'est engagé à ne plus convoquer l'ensemble des membres des CdQ et à obtenir de la mairie du 1er que des représentants soient désignés rapidement. M. Caldaguès, adjoint du maire du 1er chargé des CdQ, s'est engagé à mettre en œuvre la désignation des représentants avant le 15 décembre.

Jardin extraordinaire 2006

Une première réunion de travail ouverte à tous a eu lieu le 8 novembre. Le Centre social La Clairière, l'école Etienne Marcel et le collège César Franck y ont participé. La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 19 janvier de 20h30 à 22h30** à CERISE, (salle au sous-sol). Si vous voulez participer à l'organisation de cette fête du quartier des Halles (1er et 2ème), nous sommes preneurs de vos idées et de vos bras ! Contact : Catherine au 01 40 39 98 27.

Nuit Blanche forcée

Cette année, le spectacle de la « Nuit Blanche » organisé dans le Jardin des Halles a été terriblement bruyant, et ce jusqu'à 7 heures du matin : de gré ou de force, tous les riverains ont passé une nuit blanche, et le spectacle organisé par l'église Saint-Eustache a été fortement perturbé, bien qu'il fasse lui aussi partie du programme. A l'origine, les Nuits Blanches consistaient en des animations lumineuses destinées à faire découvrir divers monuments exceptionnellement ouverts la nuit. Pourquoi ne pas garder ce principe de jeux de lumières, qui peuvent être spectaculaires sans être forcément bruyants ? Si on veut y associer de la musique, pourquoi ne pas réserver celle-ci aux lieux de spectacle intérieurs ? Nous avons écrit à ce sujet à l'adjoint du Maire de Paris à la Culture, Christophe Girard.

Devenir du Jardin Lalanne

A l'occasion du bilan de mandature de Bertrand Delanoë, nous lui avons remis, avec l'association « Un petit monde », notre diaporama sur le Jardin Lalanne, et nous l'avons interpellé sur la suppression de ce jardin envisagée par son adjoint Yves Contassot. Nous lui avons rappelé que le programme officiel du projet, publié en 2003, indiquait que ce jardin « devait être conservé au regard de sa fréquentation, à moins de proposer sur le site un espace du même type «jardin d'aventure», d'une surface identique, paysagé, fermé et animé ». Jean-Pierre Caffet nous a répondu que les deux hypothèses (maintien ou reproduction à l'identique) restaient ouvertes, ce qui laisse entendre que la troisième, celle de la suppression, n'est pas à l'ordre du jour. Nous restons bien sûr vigilants sur la suite de ce dossier !



La Lettre d'ACCOMPLIR

Réunion publique sur le projet des Halles



Une réunion publique d'ouverture de la deuxième phase du projet de rénovation des Halles a été annoncée pour le **mercredi 14 décembre, à 19h**, au Gymnase Suzanne Berlioux (lieu à confirmer), avec le maire du 1er M. Legaret, l'adjoint à l'urbanisme M. Caffet et l'architecte-urbaniste M. Mangin. Le point sera fait sur la nature de la mission qui a été confiée à D. Mangin, sur ce qui est d'ores et déjà arrêté, ce qui peut changer, comment va se dérouler la concertation, etc. Ensuite nous aurons une présentation détaillée par D. Mangin de l'état de ses réflexions et travaux, puis le débat s'ouvrira. Venez nombreux !

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.